

La vice-présidence des finances est responsable de la planification financière de l'Association Étudiante et de la surveillance financière de cette dernière incluant les deux principaux services de celle-ci soit le Resto-Pub le 100 Génies et le dépanneur l'Ingénium.

La personne en charge doit avoir une bonne idée des activités en cours et à venir afin de prévoir les dépenses et les autorisées le temps venu.

Elle est la principale signataire au nom de l'Association étudiante en ce qui à trait aux comptes bancaires et aux contrats légaux.

La vice-présidence des finances doit être autonome et prévoyante. Elle est responsable de faire des comptes-rendus réguliers, tenir les livres à jour, d'améliorer les processus et faire les suivis avec les différents responsables des comptes de dépenses.

De plus, elle assiste les responsables dans leurs différents projets afin de permettre à ceux-ci de les réaliser en respect avec les règles internes.

La vice-présidence des finances possède :

- Des connaissances de base en finance et en gestion de projet
- Un grand sens des responsabilités et de l'organisation
- Une habileté à la négociation et à la diplomatie
- Une grande capacité d'écoute

Elle sait :

- Travailler en équipe
- Faire des suivis rigoureux
- Faire des rapports clairs et concis